

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 23

Artikel: [Anecdotes]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'autre de s'avancer et, le verre à la main,
Lui fait boire un bon coup pour le remettre en train.
Puis, buvant à son tour, brusquement il s'arrête :
— J'ai bien peur, lui dit-il, que la mort ne s'apprête
A nous saisir tous deux. Mais j'y songe, ô bonheur !
Voire contrepoison pourra, pour votre honneur,
Faire voir sa vertu, montrer votre mérite...
Empoisonnés... tous deux... buvez et donnez vite.
Quoi.... dit l'autre, ce vin?... — Eh oui, dépêchez-

[vous.

L'arsenic était là... je le sens... sauvez-nous !...
— Ah ! mon Dieu ! je suis mort !... dit le pauvre
[empirique.

Mon remède jamais n'eut de vertu magique...
— Si vous n'y croyez pas, pourquoï l'avoir vendu ?
Dit le rusé compère au docteur éperdu.

— Ayez pitié de moi ; pour guérir ma misère
En me faisant docteur j'avais cru bien faire :
Dès longtemps le tranchet ne me nourrissait pas.
Mais, pour Dieu, ce poison nous conduit au trépas !
— Mon vin fait seulement (n'avez aucune crainte)
Dire la vérité qu'on a trop longtemps feinte.

Alors notre rieur, ayant joué son tour,
Au public ébahi, de crier sans détour :
A qui ne sut chausser, vous confiez vos têtes !
De quel droit, bonnes gens, vous moquez-vous des

[bêtes ?

(L'Éducateur).

Ch. Roy.

Voyage de Septimius dans l'ancienne Helvétie.

Vers l'an 480 de l'ère chrétienne.

V

(Cérémonies funèbres)

Un jour que nous nous promenions à Genève, avec mon ami Papirius, un esclave couvert de sueur s'approcha de lui, et, le tirant à l'écart avec tous les signes de la tristesse, lui annonça que sa fille unique venait de succomber à une maladie de langueur. Nous allâmes à son logis où nous trouvâmes la mère livrée à toutes les horreurs du désespoir. A peine Papiria eut-elle rendu les derniers soupirs, que l'on commença les cérémonies funèbres. Son père et sa mère s'en approchèrent avec recueillement et déposèrent sur sa bouche un dernier baiser. On procéda ensuite à la conclamation qui consistait à appeler à grands cris le mort par son nom. Plusieurs femmes entourèrent donc le lit de Papiria, agitèrent son corps avec force et prononcèrent son nom à haute voix.

« Papiria, s'écriaient-elles, plus fraîche que le matin, plus douce que l'agneau, plus belle que la rose, Papiria, réponds ! »

Lorsque le silence de cette infortunée eut confirmé sa mort, on lui ôta son anneau et les jours de deuil commencèrent. Ces Libitinaires vinrent pour régler le convoi et fournir ce qui était nécessaire à la cérémonie ; les Pollincteurs pour laver et embaumer le corps. Papiria fut revêtue d'une robe blanche, de la robe qu'elle aimait le mieux, placée sur un lit et exposée sous le vestibule de la maison, les pieds tournés contre la porte. Cette exposition

dura sept jours, que sa famille consacra au recueillement, aux regrets et aux larmes.

Un héraut public annonça l'heure du convoi et y invita les parents et amis. Le cortège se rendit ensuite au champ des funérailles. Le chef des Libitinaires ouvrait la marche. Un corps de musiciens la cadencait par des sons lugubres et prolongés. Venaient ensuite le lit de la défunte, porté par huit Tribuns de la treizième légion. Son visage était découvert, sa tête ornée de fleurs, et un esclave marchant à côté du lit portait son buste en cire. Suivaient les parents voilés d'un crêpe, la barbe longue et les cheveux épars ; puis les amis de la famille.

Douze jeunes filles, amies de Papiria, vêtues de blanc et les pieds nus, accompagnaient leur malheureuse compagne. Les pleureuses chantaient ses louanges et exprimaient par leurs signes et leurs sanglots la douleur de cet événement. La marche était fermée par 300 soldats marchant lentement et tenant leurs piques renversées.

Lorsque le cortège fut arrivé, on plaça le corps de Papiria sur un bûcher préparé où les parents mirent le feu en détournant la tête, au milieu des lamentations et des cris. En un instant la flamme eut dévoré le corps.

On recueillit avec soin les cendres dans des urnes de terre que les prêtres consacrèrent par l'aspersion. Alors les pleureuses annoncèrent la fin de la cérémonie. Tous les assistants se retirèrent, et, le soir, dans un de ces tristes festins que l'usage a consacré, confondirent de nouveau leurs larmes.

Un mendiant.

Ce mendiant est, à ce qu'il paraît, un vieillard qui ne manque ni de gaieté, ni d'esprit.

Rencontrant un pasteur sur la promenade de Montbenon, il alla droit à lui, tendit la main et reçut une pièce de cinquante centimes.

Tous deux continuèrent leur promenade.

A un autre tour, ils se croisèrent de nouveau et le vieillard s'approcha une seconde fois du pasteur en lui tendant la main.

— Mais, mon ami, lui dit ce dernier, je viens de vous donner tout à l'heure.

— Oh pardon, Monsieur, répondit le mendiant, je croyais que vous ne le saviez pas.

— Par exemple, et pourquoi cela?...

— Parce que vous m'aviez fait la charité de la main droite et je m'adressais à la main gauche, qui, selon l'Évangile, doit ignorer ce qu'a fait l'autre. Je pensais, Monsieur, que vous pratiquiez ce pieux précepte.

Le mot était si naïf et si fin que le pasteur fut désarmé et fit l'aumône une seconde fois.

A la suite d'un pari sur la question de savoir lequel du sexe faible ou du sexe fort était le plus adonné à la vanité, deux messieurs, en compagnie de témoins, allèrent se poster devant un magasin de glaces de New-York, afin d'observer attentivement

tous les passants. Il s'agissait de noter le nombre des hommes et des femmes qui s'arrêteraient pour s'admirer dans les glaces exposées.

Voici le résultat d'une après-midi :

Sur 7500 passants, 3920 se sont arrêtés, savoir 2230 hommes et seulement 1690 femmes.

Concluez, messieurs !

Un pintier de Lausanne se présente chez un voisin pour le prier de lui écrire une lettre. Ce dernier n'ayant pas à la mémoire la date du jour, lui dit en trempant sa plume dans l'encrier.

— Mais quelle date avons-nous ?...

— Je n'en sais rien non plus, répond le pintier ; mais c'est égal, mettez celle d'hier.

On lit dans *l'Univers*, journal catholique, de M. Vuillot :

« L'hérésiarque, examiné et convaincu par l'Eglise, était livré au bras séculier et puni de mort. Rien ne m'a semblé plus naturel et plus nécessaire. Plus de cent mille hommes périrent par suite de l'hérésie de Wiclef ; celle de Jean Huss en fit périr plus encore. On ne peut mesurer ce que l'hérésie de Luther a fait couler de sang, et ce n'est pas fini. Après trois siècles, nous sommes à la veille d'un recommencement.

« Pour moi, ce que je regrette, je l'avoue franchement, c'est qu'on n'ait pas brûlé Jean Huss plus tôt, et qu'on n'ait pas également brûlé Luther ; c'est qu'il ne se soit pas trouvé quelque prince assez pieux et assez politique pour mouvoir une croisade contre les protestants. »

La pipe de guerre.

V

— C'est bien, dit Catherine : il me tarde seulement de voir les yeux qu'il va ouvrir quand il la retrouvera le jour de sa noce... Ainsi donc je puis complètement m'y fier ?

— Que ne suis-je aussi sûr de gagner cent mille florins !

— Oui, mais il n'en faut pas souffler mot à Jeangeorges...

— Muet comme un poisson ! répondit le Juif en se retirant.

Jeangeorges entra tout timidement chez Catherine, n'osant pas lui avouer qu'il venait de tout entendre. Pourtant, quand ils se trouvèrent familièrement assis côte à côte, il ne put s'empêcher de lui dire : — Ecoute, il faut bien que je te le dise ; ne crois pas un mot de ce que l'on te rapporte ; parce que cela est faux. On a autrefois jasé sur mon compte, je le sais, on disait que je connaissais la servante de l'auberge de l'Aigle, qui est maintenant domestique à Rottweil ; je te le dis, crois-moi ; tout cela est faux ; car alors, j'allais encore au catéchisme, ce n'était qu'un enfantillage.

Catherine feignit d'attacher à cette circonstance une importance énorme, et Jeangeorges eut beaucoup à faire pour se justifier. Le soir, il se donna encore toute sorte de peine pour saisir au passage ce que dirait le Juif ; mais celui-ci restait, ainsi qu'il l'avait promis, muet comme un poisson.

Jeangeorges eut encore, sans compter bien d'autres punitions, à subir pour ainsi dire les verges, tout le long du village. Le dimanche avant la noce, lui et son camarade Viteli devaient, d'après l'antique usage, aller de maison en maison, tout le long du village, avec un ruban rouge au bras et un nœud de même couleur à leur tricorne ; la fiancée

répétant partout : — Vous êtes invités à la noce, de bon cœur, pour mardi, à l'Aigle, nous ferons tout ce que nous pourrons pour mériter un tel honneur ; ainsi donc, venez, et ne l'oubliez pas !

Là dessus, dans toutes les maisons, la femme lui ouvrait le tiroir de table, prenait la miche et le couteau et les lui offrait en disant : — coupez à cette miche. La fiancée devait alors couper un morceau de pain et l'emporter dans sa poche. Jeangeorges coupa le pain un peu maladroitement avec ses quatre doigts, et cela l'ennuyait de s'entendre ironiquement répéter dans tant de maisons :

— Mais, Jeangeorges, il ne devrait pas t'être permis de te marier, puisqu'avec ton doigt rongé tu ne peux pas seulement couper ton pain comme il faut.

Quand la tournée fut finie, Jeangeorges respira enfin à l'aise.

La noce fut des plus joyeuses et des plus bruyantes ; seulement on s'abstint de pistolets, car depuis le malheur, où plutôt l'aventure volontaire de Jeangeorges, on en avait strictement interdit l'usage.

Le dîner nuptial se passa le mieux du monde. Au sortir de table, Catherine alla à la cuisine, et rentra bientôt après avec la fameuse pipe à la bouche.

Il est vrai qu'il eût été assez difficile de reconnaître si c'était l'ancienne, ou bien une autre exactement semblable. Catherine tira encore alors une bouffée de la pipe, en faisant toujours sa grosse grimace, et l'offrit ensuite à Jeangeorges en disant :

— Tiens, prends-là, tu t'es bravement conduit ; tu sais tenir ce que tu promets. Pour ce qui me concerne, tu peux fumer librement ; je n'y trouverai plus mot à dire.

Jeangeorges, qui était devenu rouge comme braise secoua négativement la tête :

— Non ! ce que j'ai dit est dit ; de ma vie je ne retouche une pipe. Puis il se leva en continuant :

— Tiens, Catherine ; quand même tu viens de fumer, je te permets tout de même de m'embrasser.

Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, et s'étreignirent de la plus ineffable étreinte. Alors enfin Jeangeorges avoua qu'il avait surpris la conversation de Catherine avec le Juif rouge, et qu'il avait cru dans ce moment qu'il s'agissait de la servante de l'auberge de l'Aigle.

On rit beaucoup de la méprise.

La pipe fut suspendue, en éternel souvenir, au ciel du lit des jeunes époux, et Jeangeorges la montre encore souvent, quand il veut prouver que l'on peut se déshabituier de tout avec une ferme résolution et l'assistance de l'amour.

Deux mots vont nous reporter bien loin de tout ceci. Jeangeorges et Catherine sont aujourd'hui grand-père et grand-mère, heureux au milieu de leur famille, toujours frais et vigoureux malgré les années. La pipe reste là comme un précieux souvenir de famille, pour les cinq fils de Jeangeorges. Aucun d'eux, ni de leurs enfants, ne s'est jusqu'à ce jour habitué à fumer. (Trad. de Fall. par M. Buchon.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. M. Guizot et l'histoire de France, par M. Paul Stapfer. — II. Pompée-Alexandre Bolley, sa vie et ses travaux, par M. Eugène Rambert. — III. Scènes de la vie musulmane dans l'Inde. — Madar. Nouvelle, par M. Auguste Glardon. — IV. Une votation populaire en Suisse. Le 12 mai 1872, par M. Ed. Tallichet. — V. Prisonnier de guerre en France. — VI. Chronique littéraire de Paris. — VII. Chronique italienne. — VIII. Chronique politique.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Conférences et lectures, par Auguste Cochin. — Louvois et les protestants, par Adolphe Michel. — L'arbre fruitier et sa culture, par F. de Tschudi et A. Schulthess. — Souvenirs d'un garde national pendant le siège de Paris, par un volontaire suisse. — Prud'hon, sa vie, ses œuvres, par Ch. Clément. — A B C du microscope, par S. Bieler.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.